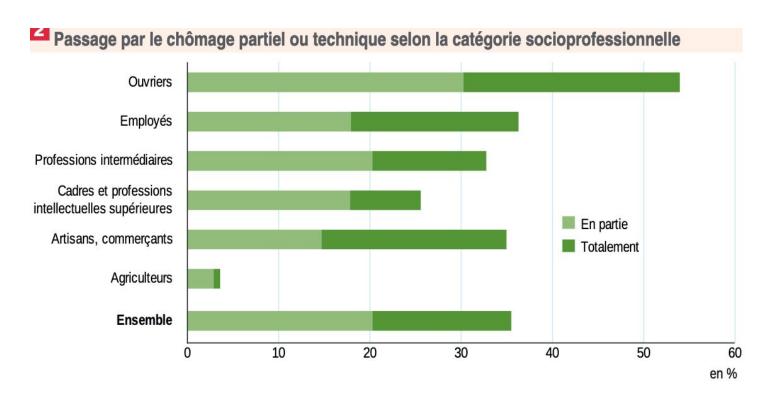
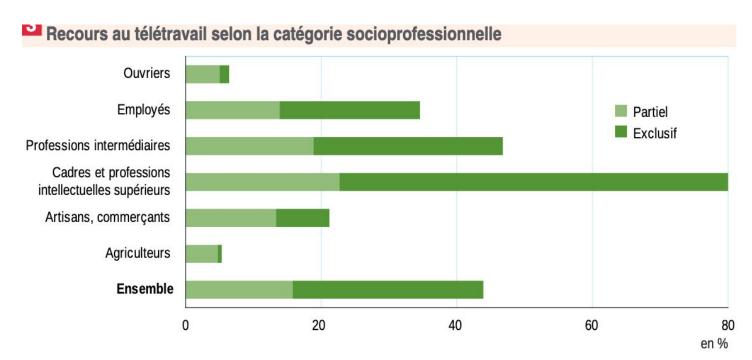
Sujet de rattrapage ECC n°1 (40 minutes)

À l'aide des deux documents et de vos connaissances, comparez les effets du confinement selon la PCS.



Chômage partiel ou technique: en cas de difficultés économiques (crise) touchant l'ensemble des entreprises, l'assurance-chômage pilotées par l'Etat, prend en charge la rémunération des travailleurs qui se retrouvent sans emploi du fait de l'arrêt ou de la baisse de la production de leur entreprise, mais ils ne sont pas licenciés, ils retrouveront leur emploi une fois la période de crise terminée. Cela permet de soutenir les revenus des ménages et donc de soutenir la consommation et donc le PIB.



Source : "Confinement : des conséquences économiques inégales selon les ménages", INSEE Première n°1822, octobre 2020.